

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO: PROFIL DES PROJETS DU PANA

1. Formulation des profils des projets du secteur de l'énergie	Page 2
2. Renforcement de la capacité de production agricole: Multiplication des semences améliorées de Maïs, Riz, Manioc	Page 6
3. Projet de conservation et d'Aménagement de la biodiversité du Parc Marin des Mangroves	Page 13

DEMONCRATIC REPUBLIC OF CONGO

NAPA PRIORITY PROJECT NO. 1

DR CONGO NAPA: ANNEX 5

FORMULATION DES PROFILS DES PROJETS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Il serait inconcevable d'entamer cette approche sans signaler – à titre des rappels - que les informations disponibles montrent sans ambages que les potentialités hydroélectriques prolifiques de la RDCongo (environ 100.000 MW de puissance exploitable) contrastent, de façon déconcertante, avec le taux d'électrification générale du pays (2.600 MW seulement sont exploitées jusqu'à ce jour pour un taux d'électrification général estimé à 6%. En d'autres termes, sur 100 ménages en RDC, 6 seulement ont accès à l'électricité alors que ce taux atteint 80% dans certains pays africains tels le Maroc, la Tunisie, la République Sud Africaine et l'Algérie).

Pourtant, selon la Banque mondiale, le niveau de consommation de l'énergie électrique constitue un des indices d'appréciation de l'essor économique. Il reste un atout majeur du développement durable car il stimule, entre autres, l'investissement industriel, améliore la qualité de la vie, et freine l'exode rural.

Il importe donc que le PANA aide la RDCongo à décrocher des crédits suffisants pouvant permettre de faciliter l'accès à l'énergie électrique aux pauvres des villes et aux petits exploitants ruraux reconnus comme les plus vulnérables d'entre les populations de notre pays.

Au demeurant, les quelques sites que l'on sera emmené à choisir en fin de compte ne représenteraient qu'une goutte d'eau dans le grand océan de pauvreté et d'obscurité qu'est devenue la RDCongo. Néanmoins, les projets à proposer par le groupe d'experts du PANA se voudraient comme des points de référence pour l'extension de l'électrification des milieux ruraux et périurbains de tout le pays.

DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Le travail a consisté principalement à la récolte des données pertinentes pouvant aider à mieux cerner la réalité de terrain sur l'état des lieux de l'électrification des contrées congolaises, après un ciblage systématique des institutions spécialisées dans le domaine de l'énergie électrique. Pour ce faire, les services ci-après ont été consultés: la Commission Nationale de l'Energie (Conseillère officielle du Gouvernement congolais en matière énergétique), la Société Nationale d'Electricité (SNEL) et le Secrétariat Général au Plan.

Afin de faciliter la communication avec ces partenaires, un questionnaire standard a été élaboré pour orienter les entretiens. Avant chaque rencontre de travail proprement dit, le questionnaire avait été déposé 48 heures avant chez le spécialiste désigné (par le responsable du service visité) pour nous recevoir.

En plus des échanges verbaux, des documents parfois inédits ont été également mis à la disposition des membres de l'ETM pour des illustrations plus précises. La banque de données ainsi constituée reste la source principale de toutes les considérations techniques et financières utilisées dans l'élaboration du cadre logique des profils des projets du secteur.

DES MODES D'ÉLECTRIFICATION

L'exploitation des informations renseigne qu'il existe quatre modes d'électrification possibles en RDCongo: l'hydroélectricité, l'insolation, le thermique et l'éolien.

Parmi ces modes, l'hydroélectricité apparaît comme celui le mieux adapté et aussi de loin, le plus efficace pour les besoins de promotion de nouvelles activités socioéconomiques et l'amélioration de la qualité de la vie des

populations cibles (populations vulnérables identifiées aux étapes 1 à 4) pour le cas de la RDCongo surtout quand on considère que les potentialités hydroélectriques du pays comptent parmi les plus impressionnantes du globe.

Néanmoins, on a tout de même épinglé çà et là, quelques possibilités d'électrification par voie solaire.

DU CHOIX DES SITES D'IMPLANTATION DES ACTIVITÉS

Les critères essentiels de sélection des sites et des provinces bénéficiaires sont:

- le taux d'électrification le plus faible;
- les catégories des bénéficiaires directs (degré de vulnérabilité ou de pauvreté);
- l'importance des activités économiques à réhabiliter ou à créer pour aider les populations vulnérables à mieux s'adapter aux effets des changements climatiques;
- la distance du site de production par rapport au(x) centre(s) et/ou agglomération(s) rurale(s) à électrifier. Dans le cas des quartiers périurbains de Kinshasa, ont été privilégiées les communes géostratégiquement sensibles couvrant l'ensemble de principales entrées terrestres de la ville;
- le coût d'investissement;
- les impacts environnementaux.

DU CHOIX ET DES MODALITÉS D'ÉLECTRIFICATION DES SITES RETENUS

Au regard des critères énumérés ci-dessus, des programmes sectoriels disponibles au Ministère du Plan, et sur base des données techniques fournies par la SNEL et la CNE, il est apparu nettement que le Sud de la province du Bandundu avec 0,0002% de taux d'électrification global, demeure la portion du territoire national la plus démunie, derrière le Maniema (0,1%) et le Kasai oriental (0,2%).

Pourtant, cette partie du pays est l'une des plus exposées aux risques climatiques actuellement (péjoration pluviométrique, raccourcissement de la saison des pluies, canicule, ...).

Dès lors, sur base d'un coût d'investissement moyen estimé à 2.400,-\$/KW (Ratio d'investissement: Expert CNE et SNEL) pour ce qui est de l'implantation des centrales hydroélectriques, il n'a pas été aisé de se mettre d'accord quant au choix des sites à sélectionner. Toutefois, un consensus a fini par être trouvé et les sites suivants ont été retenus.

- le centre de PANZI (implantation d'une micro centrale hydroélectrique de 1,05 MW sur la rivière Lukula situé à 10 km du site et à 45km de FESHDI);
- le centre de PAY-KONGILA (implantation d'une micro centrale de 2,25 MW sur la rivière Kwenge à 15 km du site et au coeur d'une zone agro-industrielle d'environ 30 km de rayon;
- le centre de TSAKALA MBIDI/DURIMPANGI (implantation d'une mini centrale hydroélectrique de 350 KW sur la rivière Tuana situé à 1 km du site);
- la ville de Kinshasa (réhabilitation à 70% du réseau de distribution MT et BT dans les communes de Masina, Kimbanseke et Mont-Ngafula).

On a, à l'issue de cet exercice, élaboré le cadre logique générique du projet d'électrification de 3 milieux ruraux et de 3 milieux périurbains de Kinshasa.

DU CADRE LOGIQUE GÉNÉRIQUE

	Libellé de la logique d'intervention	Indicateur de réussite (objectivement vérifiables; sources et moyens de verification)
But du projet	Apporter de l'énergie électrique aux populations vulnérables des villes et des campagnes pour les aider à mieux gérer ou à mieux survivre aux risques climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • la population bénéficiaire se chiffre à 1.550.299 habitants dont 1.500.000 en milieu périurbain soit 155.030 ménages; • l'électrification des centres ruraux choisis permettra la sédentarisation de près de 60.000 ménages en milieu rural; • l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'information des populations.
Objectif du projet	1° Implanter trois micro centrales hydroélectriques 2° Renforcer la capacité de distribution de l'énergie électrique à Masina, Kimbanseke et N'sele.	<ul style="list-style-type: none"> • Sources d'information: CNE, SNEL, Secrétariat Général au Plan et Autorités politico-administratives; • Méthodes d'information: enquêtes de terrain, dépouillement documentaire et internet.
Résultats escomptés	<p>Activité1: Electrification par hydroélectricité de trois centres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une première micro centrale de 1,05 MW sur la rivière LUKULA à PANZI pour un coût de USD 2.880.000; • une seconde micro centrale de 2,25 MW sur la rivière Kwenge à PAY KONGILA pour un coût global de USD 4.557.520; • un troisième mini central de 350 KW sur la rivière TUANA à TSAKALA MBIDI/DURMPANGI pour un coût de USD 840.000. <p>Activité2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement et extension des réseaux de distribution moyenne et basse tension à Masina, Kimbanseke et Mont-Ngafula pour un coût estimatif de USD 2.300.000. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Electrification de toute la cité de PANZI pour une puissance totale de 263,28 KW dont: 139,38 KW pour besoins de ménages, 103,74 KW pour besoins des PMI et 20,16 KW pour l'éclairage public. 2. Electrification de 73% de la cité de Feshi pour une puissance totale de 786,72 KW dont 415 KW pour besoins de ménages, 339,15 KW pour les PMI et 30,07 KW pour éclairage public. 3. Electrification de la cité de PAYKONGILA pour une puissance totale de 408,10 KW dont: 224,98 pour besoins des ménages, 152,88 KW pour les PMI et 30,24 KW pour l'éclairage public. 4. Electrification de sept centres environnants (Kingandu, Sungu, Mayamba, Kimbilangundu, Kipalanka, Kisumbu et Kibolo) pour une puissance totale de 1,84 MW. 5. Electrification de TSAKALA MBIDI/DURIMPANGI pour une puissance totale de 131,64 KW dont 64,69 KW pour besoins de ménages, 51,87 KW pour les PMI et 10,08 KW pour l'éclairage public. 6. Electrification de KASINZI et BOKO pour une puissance totale de 218,36 KW. 7. Réhabilitation de l'éclairage public à 80% à Masina, Kimbanseke et Mont Ngafula. 8. Réhabilitation du réseau de distribution MT

		et BT à 70% à Masina, Kimbanseke et Mont Ngafula(1).
Apports	Moyens humains: Hydrologues, Ingénieurs électriciens et mains d'oeuvre locale Moyens financiers: 1. PANZI: USD 2.880.000 2. PAYIKONGILA: USD 4.557.520 3. TSAKALA MBIDI: USD 840.000 4. KINSHASA: USD 2.300.000 Total: USD 10.577.520	Disponibilité des moyens humains, matériels et financiers tels que décrits ci-contre.

DOCUMENTS CONSULTÉS ANS LE CADRE DU SECTEUR DE L'ENERGIE

- Extrait du répertoire des possibilités d'électrification des territoires de la République démocratique du Congo, octobre 2005, 140p.
- Projet d'électrification de KIKIMI II-KILAMBU par microcentrale hydroélectrique, octobre 2005, 2p.
- Termes de référence relatifs aux études de faisabilité (projets d'électrification par micro ou mini centrales hydroélectriques), septembre 2005, 14p.
- Projet d'électrification par voie solaire de l'hinterland de Kinshasa, septembre 2005, 6p.
- Termes de référence relatifs aux projets d'électrification par l'hydroélectricité, juillet 2005, 9p.
- Plan Directeur de la Société Nationale d'Electricité (SNEL) à l'horizon 2015, dépliant.

DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO

NAPA PRIORITY PROJECTS NO. 2

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE

MULTIPLICATION DES SEMENCES AMELIOREES DE MAÏS

	Libelle	Indicateurs
But du projet	Permettre aux communautés de base de disposer des semences résistantes aux maladies, à grand rendement et adaptées aux changements climatiques – voir contraintes dus par exemple au raccourcissement de la saison des pluies.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes Concernées: > 20 000 000; • Personnes directement concernées: Petits exploitants agricoles.
Objectif du projet	<p>Multiplier 7 variétés de semences de maïs: KASAI I, SALONGO 2, SAMURU, SHAABA 1, BANDUNDU, BABUNGO 3, et MUS – 1, toutes des variétés très performantes en milieu paysan avec un potentiel de 1,5 à 5 T / ha (selon INERA) pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production d'une denrée alimentaire de base pour plus de vingt millions de personnes au pays; • S'adapter aux perturbations de cycles saisonniers (variétés à croissance rapide et à cycle végétatif court). 	<p>Sources:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Recherche Scientifique: INERA; • Ministère de l'agriculture: SENASEM, SNSA, DEP; • Ministère du Plan, Direction de la Programmation et Budgétisation; Bureau, d'archives, DSRP. <p>Méthodes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur terrain; • Dépouillement des archives.
Activités et resultants escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites de production de semence améliorée de Maïs; • Achat des semences améliorées; • Acheminement des semences dans les sites de multiplication; • Préparation du terrain; • Réfection et/ou Construction des hangars de stockage; • Opérations culturales: Fauchage, Dégagement...récolte (voir location d'un tracteur); • Distribution auprès des partenaires intermediaires; • Réduction des pertes dues aux événements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites opérationnels: 7; • ombre de tonnes de semences de Maïs: 1,5 à 5 T / ha /saison; • Nombre des partenaires intermédiaires servis: 5000/site; • Durée: 4 saisons culturales ou 2 ans calendriers.
APPORTS	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agronomes; • Mécaniciens et Chauffeurs (Voir Budget); • Moyens Financiers: 	<p>Moyens Matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • tracteur; • semences; • intrants agricoles (engrais, produits, phytosanitaires); • petits outillages (Voir Budget);

		<ul style="list-style-type: none"> • Matériels de télécommunication (Internet); • Matériel de transport (Déplacement).
--	--	--

COUT DU PROJET MAIS

- Nombre de sites: 7
- Nombre de saisons: 4 (2 ans)
- Nombre total d'ha: 10
- Nombre d'habitants par site: 10

Production des semences/ha

LIBELLE	Quantité	Coût unitaire/ha/saison (USD)	Coût total (USD)/saison (pour 10 ha)
1. Préparation du terrain:	1	200	2 000
Location d'un tracteur			
2. Fourniture des intrants			
Achat de semences neuves	1	1	250
Engrais	25 kg	0.5	2 000
Insecticide	400 idem	10	1 000
Herbicide	10 idem	25	2 500
Sacherie	10 idem	10	500
Ficelle	5 idem	0.6	1 200
Etiquettes	200 idem	10	200
Carburant	2 idem	0.1	330
Lubrifiant	330 litres	0.6	900
Jeep pick-up	150 litres	45.000	45 000
Main d'oeuvre	2 personnes	50	1 000
Mécanisation			
Epuration			
Epannage urée			
Contrôle mauvaises herbes			
Récolte			
Conditionnement			
Manutention			
Suivi technique			
<u>Personnels agricoles</u>			
• agronome	1	500/saison	2 000
• technicien	2	200/saison	1 600
• Chauffeur	1	150/saison	600
• Mécanicien	1	150/saison	600
Transport récolte		500/saison	2 000
Outillage			
• machette	50	20	1 000
	50	10	500

• râteaux	10	10	100
• bêches	1	20	20
• décimètre	1	30	30
Corde Nylon (100)			

Coût unitaire: USD 65.330 / saison pour 10 ha / site

Coût total par site: 65.330 x 4 saisons = USD 261.320

Coût global du projet: 261.320 x 7 SITES = USD 1.829.240

MULTIPLICATION DES SEMENCES AMELIOREES DE RIZ

	Libelle	Indicateurs
But du projet	Permettre aux communautés de base de disposer des semences résistantes aux maladies, à grand rendement et adaptées aux changements climatiques – voir contraintes dus par exemple au raccourcissement de la saison des pluies.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes Concernées: 15 000 000; • Personne directement Concernées: Petits exploitants agricoles.
Objectif du projet	<p>Multiplier 13 variétés de semences du riz pluvial et des bas fonds ayant fait des preuves d'un bon comportement et aussi démontré suffisamment leurs performances d'après INERA, à savoir le CIPI, JASMIN, R41 (IRA T2), RY7 (IRA T13), RY150 (IRA T13), RY150 (IRA T112), R66, RY140, NERICA4 et NERICA7 – variétés pluviales dont le rendement varie entre 1,5 à 2T/ha – , IR57924-9, et IT47701-6-B-1 (variétés des bas fonds) pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production • S'adapter aux perturbations de cycles saisonniers 	<p>Sources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Recherche Scientifique: INERA; • Ministère de l'agriculture: SENASEM, SNSA, DEP; • Ministère du Plan, Direction de la Programmation et Budgétisation; Bureau, d'archives, DSRP; <p>Méthodes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur terrain; • Dépouillement des archives.
Activités et resultants escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites de production de semences améliorées de Riz; • Achat des semences améliorées; • Acheminement des semences dans les centres de multiplication; • Préparation du terrain; • Réfection et/ou Construction des hangars de stockage; • Opérations culturales: Fauchage ..., Récolte et transport de récolte; • Distribution auprès des intermédiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites opérationnels: 8; • Nombre de tonnes de semences de Riz: 1,5 – 2T ha/saison/site; • Nombre des Partenaires intermédiaires servis: 5.000 /site; • Durée: 4 saisons culturales ou 2 ans.
APPORTS	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agronomes; • Mécaniciens et Chauffeurs. Voir BUDGET 	<p>Moyens Matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • tracteur; • semences de riz (améliorées);

	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens Financiers: 	<ul style="list-style-type: none"> • intrants agricoles (engrais, produits, phytosanitaires) outillages; • Matériels de telecommunication; Voir BUDGET • Moyen de transport (Déplacement); • Matériel d'irrigation.
--	--	---

COUT DU PROJET RIZ

- Nombre de site: 8
- Nombre de saisons: 4(2 ans)
- Nombre total de ha / site: 5
- Nombre d'habitants par site: 10

Production des semences du riz/ha

LIBELLE	Quantité	Coût unitaire/ha/saison (USD)	Coût total (USD)/saison (pour 5 ha)
1. Préparation du terrain: Location d'un tracteur	1	200	1 000
2. Fourniture des intrants			
Achat de semences neuves	25 kg	1	125
Engrais	400 idem	0.5	1 000
Insecticide	10 idem	10	500
Herbicide	10 idem	25	1 250
Sacherie	5 idem	10	250
Ficelle	200 idem	0.6	600
Etiquettes	2 idem	10	100
Carburant	330 litres	0.1	165
Lubrifiant	150 litres	0.6	450
Jeep pick-up	1	45 000	45 000
Main d'oeuvre	2 personnes	50	500
Mécanisation			
Epuration			
Epannage urée			
Contrôle mauvaises herbes			
Récolte			
Conditionnement			
Manutention			
Suivi technique			
<u>Personnels agricoles</u>			
• Agronome	1	500/saison	1 000
• Technicien	2	200/saison	800
• Chauffeur	1	150/saison	300
• Mécanicien	1	150/saison	300
Transport récolte		500/saison	1 000

Outillage			
• machette	50	20	500
• râtaux	50	10	250
• bêches	10	10	50
• décamètre	1	20	10
Corde Nylon (100)	1	30	15

Coût unitaire: 55.165 US\$ / saison pour 5 ha / site
Coût total par site: 55.165 US \$ x 4 saisons = USD 220,660
Coût global du projet: 220.660 US \$ x 8 SITES = USD 1,765,280

MULTIPLICATION DES BOUTURES AMELIOREES DE MANIOC

	Libelle	Indicateurs
But du projet	Permettre aux communautés de base de boutures de manioc résistantes aux maladies, à grand rendement et adaptées aux changements climatiques – voir contraintes dus par exemple au raccourcissement de la saison des pluies et aux pathologies inhérentes.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes Concernées: > 20.000.000 • Personne directement Concernées: Petits exploitants agricoles
Objectif du projet	<p>Multiplier 11 variétés de manioc répondant aux descriptions ci-dessus , à savoir KINUANI, TSHILOBO, F100, MVUAMA, SADISA, RAV, LUEKI, PAPAYI, MAHUNGU, LIZILA, MVUAZI, NSANSI, BUTAMU et DISANKA pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production; • S'adapter aux perturbations de cycles saisonniers. 	<p>Sources:-Ministère de la Recherche Scientifique et Technique: INERA</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Ministère de l'agriculture: SENASEM, SNSA, DEP; • -Ministère du Plan, Direction de la Programmation et Budgétisation; Bureau, d'archives. <p>Méthodes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur terrain; • Dépouillement des archives.
Activités et resultants escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites de production de boutures de Manioc; • Achat des boutures saines; • Acheminement des boutures dans les sites de multiplication; • Préparation du terrain; • Réfection et/ou Construction des hangars de stockage; • Opérations culturales: Fauchage, Dégagement...récolte; • Distribution des boutures auprès des partenaires intermédiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites opérationnels: 9; • Nombre de km de boutures: 20 km / ha /saison; • Nombre des partenaires intermédiaires servis: 10.000 / site; • Durée: 4 saisons (2 ans calendrier).
APPORTS	Moyens humains	Moyens Matériels

	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agronomes; • Mécaniciens et Chauffeurs (Voir Budget); • Moyens Financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • tracteur; • Boutures; • intrants agricoles (engrais, produits, phytosanitaires); • outillages (Voir Budget); • Matériels de télécommunication (Internet); • -Matériel de transport (Déplacement).
--	---	--

COUT DU PROJET MANIOC

- Nombre de sites: 9
- Nombre de saisons: 4 (2ans)
- Nombre de ha par site: 5
- Nombre d'habitant/site: 10

Production des boutures de manioc/ha/saison

LIBELLE	Quantité	Coût unitaire/ha/saison (USD)	Coût total (USD)/saison (pour 5 ha)
1. Préparation du terrain:	1	200	1 000
Location d'un tracteur			
2. Fourniture des intrants			
Achat de boutures neuves	2 500 m	0.04	500
Engrais	400 idem	0.5	1 000
Insecticide	10 idem	10	500
Herbicide	10 idem	25	1 250
Sacherie	5 idem	10	250
Ficelle	200 idem	0.6	600
Etiquettes	2 idem	10	100
Carburant	330 litres	0.1	165
Lubrifiant	150 litres	0.6	450
Jeep pick-up	1	45 000	45 000
Main d'oeuvre	2 personnes	50	500
Mécanisation			
Epuration			
Epannage urée			
Contrôle mauvaises herbes			
Récolte			
Conditionnement			
Manutention			
Suivi technique			
<u>Personnels agricoles</u>			
• Agronome	1	500/saison	1 000
• Technicien	2	200/saison	800

• Chauffeur	1	150/saison	300
• Mécanicien	1	150/saison	300
Transport récolte		500/saison	1 000
Outillage			
• machette	50	20	500
• râtaux	50	10	250
• bêches	10	10	50
• décamètre	1	20	10
Corde Nylon (100)	1	30	15

Coût unitaire: 57.340 US\$ / saison pour 5 ha / site

Coût total par site: 57.340 US \$ x 4 saisons = USD 229,360

Coût global du projet: 229.360 US \$ x 9 SITES = USD 2,064,240

TOUS LES PROJETS CI-DESSUS SONT CONFRONTES AUX MEMES CONTRAINTES: L'INSTABILITE POLITIQUE, ET LE DELABREMENT DES VOIES DE COMMUNICATION. TOUTEFOIS, LES ECHEANCES ELECTORALES EN COURS FONT ESPERER UNE AMELIORATION SIGNIFICATIVE DE LA SITUATION. VU L'IMPORTANCE DE CES PROJETS POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT, IL Y A LIEU DE CROIRE QUE LES AUTORITES TANT POLITIQUES QU'ADMINISTRATIVES CONCOURONT A LEUR REUSSITE.

DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO

NAPA PRIORITY PROJECT NO. 3

DR CONGO NAPA ANNEX 4

PROJET DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DU PARC MARIN DES MANGROVES

RÉSUMÉ

La RD Congo partage avec les pays côtiers de sa sous-région une des côtes les plus riches en biodiversité au monde. Cette côte est fréquentée chaque année par diverses espèces d'oiseaux migrateurs. Elle présente des sites d'intérêt mondial pour la conservation des espèces dont le Parc Marin des Mangroves (PMM), où on retrouve des aires de reproduction des poissons, des crustacées, des tortues marines et des mammifères marins tels que le lamantin. Cependant, plusieurs menaces vont compromettre d'ici peu la survie de cette richesse.

Ainsi, au niveau de PMM, l'intensification de l'exploitation des palétuviers pour la carbonisation suite à la pauvreté, à l'ignorance écologique et incompétence des populations se traduit par un déboisement. Il s'ensuit une perte considérable de la biodiversité et une dégradation sévère du couvert végétal.

Par ailleurs, l'exploitation concentrée sur la côte est responsable de l'émission des effluents liquides, solides et gazeux. Elle constitue non seulement une source additionnelle de destruction des habitats et des espèces mais présente également un danger pour la santé humaine.

Le même constat s'appert au niveau de l'accélération de l'urbanisation de la frange côtière entraînant la destruction des sites fragiles à haute importance écologique notamment des zones de ponte des tortues marines et les aires de nidifications des oiseaux migrateurs.

L'urbanisation et les besoins qu'elle suscite jouent aussi un rôle majeur dans l'érosion du littoral.

De ce qui précède, le projet a pour objectif global l'aménagement en vue de sa meilleure conservation du Parc Marin des Mangroves. Concrètement, il va falloir:

- Assister le gouvernement de la RD Congo à travers l'ICCN:
 - à développer une stratégie pour la conservation et la gestion durable des ressources naturelles du PMM avec la participation des communautés riveraines;
 - proposer un plan d'aménagement participatif du PMM après des études menées sur le terrain et les structures mises en place qui prévoit.
- les besoins immédiats et à long terme des communautés riveraines;
- la sauvegarde de la biodiversité du Parc.

Quatre objectifs spécifiques permettront d'atteindre l'objectif global sus étagé:

1. Fournir les données de base à travers des études et recherches biologiques, socio économiques et des impacts.
2. Améliorer le niveau de vie des populations riveraines à travers les organisations locales de base pour une bonne gestion des ressources naturelles moyennant des petits projets pilotes et développement communautaire.
3. Eduquer la population sur le plan mésologique à travers une participation communautaire et sensibilisation. Concrètement il va falloir:
 - créer des clubs des amis de la nature dans des écoles primaires et secondaires au sein du Parc,
 - mettre en place le programme de l'éducation environnementale dans les écoles,
 - renforcer les capacités humaines et organisationnelles des populations locales à travers les comités de gestion des ressources naturelles.

4. Aménager le PMM à travers:

- la mise en place des limites du Parc en tenant compte de la réalité de l'utilisation des terres (cartographie du Parc).

JUSTIFICATION/CONTEXTE

Le modèle non durable d'exploitation des ressources qui repose largement sur une méconnaissance des espèces et des écosystèmes et de leurs interactions, s'applique à toutes les activités (pêche, exploitation des palétuviers,...) exercées dans le Parc par les Communautés riveraines.

Le mode de prélèvement actuel des ressources ne parvient pas à discriminer les espèces totalement protégées par la loi. Ainsi, les populations de tortues marines (trois espèces), de lamantins et des oiseaux migrateurs ou pélagiques jadis importantes sont maintenant considérées comme en voie d'extinction. La faiblesse institutionnelle technique et matérielle de l'organisme étatique chargé de gérer les ressources du Parc constitue une entrave moyenne à une bonne conservation de la diversité. De plus, l'ignorance des textes et leur applicabilité posent d'énormes problèmes. Par ailleurs, l'analyse de la gestion traditionnelle des ressources naturelles de la région marine et côtière, a montré la nécessité de l'implication et de la responsabilisation inévitable des populations locales.

La politique de co- gestion que lance ce projet constitue une opportunité de réhabilitation de certaines pratiques de cette forme de gestion traditionnelle. Les activités suivantes sont retenues pour faire face à cette situation.

- le renforcement institutionnel ;
- la promotion d'une mise en adéquation des textes avec les réalités sociales, économiques et environnementales ;
- la vulgarisation des textes règlementaires.

La relation étroite qui existe entre les habitants marins, côtiers et environnementaux, justifie une approche globale pour appréhender la problématique de conservation des ressources biologiques du Parc Marin des Mangroves.

Ainsi, le projet se propose de mettre en oeuvre des mécanismes concertés en gestion dont un des objectifs sera de faciliter l'harmonisation des initiatives en cours et des projets en voie d'implantation. Pour y parvenir, il est prévu des activités suivantes:

- favoriser l'harmonisation des réunions avec les autres initiatives en vue de créer des synergies et une complémentarité au niveau des projets;
- Appuyer les activités des structures étatiques qui deviennent pour la coordination des projets relatifs à la conservation la biodiversité;
- Soutenir les échanges d'informations et des résultats partiels entre les projets dont la problématique commune est la conservation des ressources biologiques du Parc Marin des Mangroves.

DESCRIPTION DE LA RÉGION

Le PMM est situé dans le Territoire de Moanda, Province du Bas Congo, entre 5°45'et 6°55'de latitude Sud, et entre 12°45'et 13° de Longitude Est.

Il couvre une superficie de 66 000ha (MFU, 1995) comme le présente la figure X. Le PMM est en forme de L dont une étroite bande côtière (2km de large) se prolongeant à la perpendiculaire dans l'estuaire du fleuve, entre la frontière Angolaise au sud, et la route Boma - Moanda au nord, jusqu'au village de MBULU à l'est (DOUMENGE, 1990).

Le PMM est constitué de deux zones dont les statuts sont différents:

- La zone A à protection intégrale et la zone B de protection partielle;
- La zone A est celle à Mangroves tandis que la zone B comprend la savane humide et une bande côtière de 2km de large le long de l'océan;
- L'échelle altitudinale du PMM s'étend de 0 à 110m.La plage et le Terrain marécageux baignés par le fleuve sont prolongés vers l'intérieur par deux plaines, la première de 20 à 30m d'altitude et la seconde atteignant 110m(DOUMENGE,1990);

- Le littoral côtier congolais bénéficie d'un climat tropical humide de type AW4 suivant la classification de Köppen.

Il est caractérisé par un fort contraste entre deux saisons bien distinctes: la saison des pluies d'octobre à mai, et la saison sèche de juin à septembre (MINAFENV, 2001).

La population connaît un exode rural important due aux conditions de vie difficiles, à la pauvreté et au chômage engendrant des conflits divers. Les communautés riveraines du PMM vivent essentiellement de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et de la carbonisation. Les palétuviers du PMM sont caractérisés par les espèces suivantes (de l'extérieur vers l'intérieur de terre): *Rhizophora racemosa*, G.F.W. Meyer et *Avicennia germinans* (L.) L., *Conocarpus erectus* L., *Laguncularia racemosa* (L.) Gaertn. f., *Hibiscus tiliacens* L., *Achrostichum aureum* L.

On y rencontre aussi des formations herbeuses sur sols humides à *Heteropogon contortus* (L.) Roem et Schult et *Andropogon schirinsis* Hochst. Ex Rich. Dans le Nord Est, entre coupées ça et là des formations basses, avec parfois de lambeaux des forêts à corynthe *pariculare* Welw. Et des formations herbeuses à *Annona senegalensis* Pers. et *Annizophyella quangensis* Angle (DOUMENGE, 1990).

Toutes les activités (pêche, agriculture, carbonisation, élevage...) exercées anarchiquement dans le PMM, présentent des menaces pour la conservation de la Biodiversité du Parc. En les comparant entre elles, il ressort que les unes se révèlent plus dangereuses que les autres. La carbonisation par exemple est plus destructrice que la pêche car la couverture végétale se modifie et perturbe l'évolution normale de la végétation avec comme conséquence, la destruction de l'habitat naturel de certaines espèces qui se raréfient ou disparaissent. Les déchets pétroliers représentent une grave menace car ils modifient les habitats naturels de diverses espèces et appauvrissent la faune. Par ailleurs, l'eau étant une ressource à usage collectif, toute pollution d'une portion de la surface de l'eau se répercute de diverses manières sur l'ensemble de la planète probablement les déchets pétroliers rejetés dans l'atmosphère peuvent occasionner des pluies acides et avoir des impacts sur le sol et la végétation.

Toutes les activités ainsi répertoriées dans le PMM ne contribuent pas à leur manière actuelle au maintien de cet écosystème mais plutôt à sa dégradation. Les principales parties prenantes dans la co-gestion des ressources biologiques du PMM autour du présent Projet sont: l'ICCN, l'Administration publique locale, les ONG (OCPE, CCPN, ACODES...), les organisations communautaires de base, les associations des pêcheurs (ACOPEBA, IPEN...) et les communautés riveraines.

GROUPE CIBLE ET PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Le caractère multisectoriel du projet justifie le besoin de mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs provenant de l'ensemble de la société civile; de la communauté nationale, sous-régionale et internationale afin de bénéficier d'un maximum d'appui et de contributions techniques, matérielles, et financières suffisantes en vue d'atteindre les objectifs sus énoncés.

A ce titre, les activités de promotion suivantes sont proposées:

1. Distribution d'un dépliant du Projet;
2. Création d'un forum d'échange et de débat à partir d'un site Internet;
3. Participation des ONGs et organisation communautaire de base et du secteur privé à des Foras et foires;
4. Marketing des activités auprès des bailleurs des fonds pour des financements additionnels.

Les groupes cibles sont principalement les communautés riveraines du Parc, l'Administration publique locale, les organisations de conservation (ICCN), les ONGs locales, organisation communautaire de base (OCB) (Associations de pêcheurs, agriculteurs...), les partenaires internationaux (PTF/CN- UICN, NOVIB,...) et le gouvernement congolais.

Les communautés locales participeront effectivement à la définition, à l'élaboration et à la mise en oeuvre de différentes activités alternatives pour la multiplication et l'amélioration de leurs sources de revenus. Le projet devra permettre la formation des villageois en matière de législation (vulgarisation du nouveau code forestier et décentralisation) et de gestion de ressources naturelles.

Par ailleurs, les communautés riveraines bénéficieront activement de l'apprentissage des techniques de reboisement ainsi que l'ostréculture, élevage de porc et volaille et de mise en place des pépinières des plantes forestières et fruitières.

Il faut signaler que la participation des populations locales est impérative à la réalisation de diverses études socio économiques sur les filières du poisson, des huîtres et crevettes.

De même, le projet facilitera la formation des enseignants et de villageois pour l'exécution d'un programme d'éducation environnementale en milieu scolaire, dans certains villages du Parc, et en milieu non formel dans d'autres villages, et ce en étroite collaboration avec l'inspection provinciale de l'enseignement national.

LES ASPECTS LIÉS AU GENRE

Les précédentes études socio économiques réalisées par l'OCPE au Parc Marin des Mangroves révèlent que les femmes sont occupées essentiellement par l'agriculture, la collecte des huîtres, et le salage de poissons en dehors des lourdes tâches ménagères (collecte de bois de chauffe, recherche de l'eau de consommation, ...).

Ainsi le projet permettra de renfoncer les capacités techniques et organisationnelles des femmes par le développement de diverses activités cidessous à leur intention en vue de mieux organiser leur accès aux ressources; améliorer leurs revenus:

- apprentissage des meilleures techniques agricoles et des salages du poisson;
- la formation en Ostréculture;
- appui en matériel et intrants agricoles pour les cultures maraîchères;
- les consultations pour l'organisation des filières commerciales des produits;
- halieutiques et forestières non ligneux;
- réunion des sensibilisations des femmes à l'hygiène du milieu.

BUTS ET OBJECTIFS

Le projet de conservation et d'aménagement de la biodiversité du Parc Marin des Mangroves a pour but: d'assister le gouvernement Congolais à travers l'institut congolais pour la conservation de la nature à développer une stratégie de conservation et de gestion durable des ressources du Parc Marin des Mangroves avec la participation des communautés locales.

Par ailleurs, le projet entant contribuer à la proposition d'un plan d'aménagement participatif du parc après les études menées sur terrain.

Les Objectifs spécifiques

A terme le Projet devra atteindre 7 objectifs ci-après:

- Fournir les données biologiques et socio économiques de base (inventaire, recherche...);
- Promouvoir le développement communautaire à travers le regroupement des villageois en association de soutiens techniques et financiers aux activités alternatives (petit projet pilote);
- Développer les infrastructures du Projet;
- Organiser et promouvoir les groupes villageois, institution traditionnelle et les comités de gestion de ressources naturelles;
- Promouvoir l'éducation environnementale et régénérer naturellement ou artificiellement les forêts des mangroves;
- Promouvoir l'intégration de la femme dans le développement communautaire;
- Former spécifiquement les agents du Projet et quelques villageois en vue du développement durable.

Activités et résultats

Les activités ci après seront réalisées:

Résultats attendus 1

Les données biologiques et socio économiques de base sont disponibles.

*Activités 1.1

- Réaliser les inventaires faunistique et floristique pour l'élaboration du plan d'aménagement;
- Réaliser les enquêtes socio économiques complémentaires;
- Prélever les données climatologiques et cartographiques;
- Centraliser, classer et rendre disponible la documentation préexistante;
- Vulgariser et diffuser les expériences concluantes à tous les niveaux;
- Organiser les ateliers de restitution.

Résultats attendus 2

Le développement communautaire est promu, les villageois sont regroupés, les projets pilotes sont réalisés.

Activités 2.1: Appuyer financièrement et techniquement les associations des pêcheurs et Agriculteurs existants.

Activités 2.2: Soutenir le regroupement des villageois en association pour un contrôle maximum des filières productives et commerciales aussi qu'une meilleure gestion des ressources des mangroves.

Activités 2.3: Assurer l'encadrement technique et financier des groupements ostréicoles.

Activités 2.4: Appuyer techniquement, matériellement la réalisation des micros projets Pilotes.

Résultats attendus 3

Les infrastructures du Projet sont développées.

Activités 3.1: Disponibiliser (location) un bâtiment abritant le Projet.

Activités 3.2: Assurer un équipement au Projet:

- Acquérir un véhicule 4x4 pour le déplacement du personnel et du matériel du Projet;
- Acquérir une Moto;
- Acquérir un canot rapide pour le déplacement et surveillance dans l'eau;
- Acquérir le matériel de projection audio visuel pour les campagnes de sensibilisation des populations sur l'utilisation durable des ressources;
- Acquérir les équipements scientifiques, spectrophotomètre, 4 ordinateurs, 1 scanner, 2 photocopieuses, 4 imprimantes, une caméra numérique, 1GPS;
- Acquérir un matériel de couchage léger (pour 8personnes);
- Acquérir le matériel et consommables de bureau:6 table de bureau,12 chaises,15 chaises en plastiques,2 bibliothèques,2 téléviseurs,2 DVD,2 Deck vidéo,une cuisinière, 2 cafetières,4 ventilateurs,1 groupe électrogène,1 congélateurs, 2 petits frigos.

Résultats attendus 4

Les groupes villageois; les institutions traditionnelles et les comités de gestion des ressources naturelles sont organisés et promus.

Activités 4.1: Organiser des campagnes de sensibilisation dans les villages concernés.

Activités 4.2: Encourager la mise en place des groupes villageois d'intérêts Communautaire (G.I.C) dans chaque village.

Activités 4.3: Appuyer techniquement et financièrement les institutions traditionnelles. Existantes pour la gestion durable des ressources naturelles.

Activités 4.4: Organiser des visites inter villages

Activités 4.5: Former des équipes de reboisement, des pépiniéristes et d'exploitants forestiers.

Activités 4.6: Définir des règles d'accès et des droits individuels et collectifs de prélèvement dans la mangrove, en collaboration avec les comités de gestion villageois.

Résultats attendus 5

L'éducation environnementale est promue et les forêts des mangroves sont régénérées.

Activités 5.1: Organiser des séances d'information dans les villages concernés.

Activités 5.2: Animer des campagnes d'éducation à l'environnement dans les écoles et Villages.

Activités 5.3: Créer des clubs des amis de la nature dans les écoles,

Activités 5.4: Vulgariser les textes existants en matière de la conservation et du nouveau Code forestier.

Activités 5.5: Vulgariser et étendre les techniques de coupe de régénération.

Activités 5.6: Implanter des pépinières villageoises.

Activités 5.7: Reboiser la mangrove.

Résultats attendus 6

L'intégration effective des femmes au développement communautaire est promue.

Activités 6.1: Appuyer techniquement et financièrement les femmes maraîchères;

Activités 6.2: Assurer l'apprentissage de meilleures techniques de salage des poissons;

Activités 6.3: Former les femmes en éducation environnementale et ostréiculture dans les Villages concernés;

Activités 6.4: Soutenir les consultations avec les femmes pour l'organisation des filières Commerciales de produits forestiers non ligneux et halieutiques;

Activités 6.5: Mettre en place une coopérative de soutien aux activités des femmes.

Résultats attendus 7

Les agents du Projet et quelques villageois sont formés spécifiquement pour une meilleure gestion des ressources du Parc.

Activités 7.1: Appuyer la participation aux cours, formation et stage spécifique des agents du Projet et/ou des villageois;

Activités 7.2: Assurer l'encadrement technique des groupements Ostréicoles.

BUDGET PROJET

Catégories	Prix Unitaire (Euros)	Nombre des pièces	TOTAL CATEGORIES	S/TOTAL GENERAL
1. EQUIPEMENTS				
-Jeep (4x4)		12 000	1	12 000
-Moto		3 000	1	3 000
-Hors bord (85 ch.)		5 000	1	5000
-Coque		3 000	1	3 000
-Vidéo Project. +Sono		3 000	1	3 000
-Spectrophotomètre		6500	1	6500
-Ordinateur		800	4	3200
-Photocopieuse		700	2	1400
-Scanner		800	1	800
-Imprimantes		250	1	250
-Caméra numérique		500	1	500
-GPS		300	1	300
-Tables du Bureau		700	4	2800
-Chaise du Bureau		50	12	600
-Chaise en plastique		10	15	150
-Armoires		100	4	400
-Bibliothèques		200	2	400
-DVD		300	2	600
-Dek Vidéo		500	2	1000
-Cuisinière		400	1	400

-Cafetière		50	2	100
-Ventilateurs		30	4	120
-Groupe électrogène		300	1	300
-Congélateur		500	1	500
-Frigo		250	2	500
-Consommable du Bureau		500	---	500
-Bâtiment du Projet		3600/ansx3ans		10800
-Filets pour pêcheurs		600		600
2. Charges salariales				54 970
• Coordonnateur	400/moisx12x3ans	1	14 400	
• Adm. Financier	380/moisx12x3ans	1	13 680	
• Botaniste (senior)	500/moisx3x3ans	1	4500	
• Zoologiste	500/moisx3x3ans	1	4500	
• Cartographe	400/moisx3x3ans	1	3600	
• Dév. Communautaire	380/moisx3x3ans	1	13 680	
• Expert en Environnement	380/moisx12x3ans	6	82 080	
• Guides	100/ansx3x3ans	2	7200	
• Conducteur Hors bord	80/moisx3x3ans	1	2880	
			146 520	
3. Maintenance véhicule				
• Carburant			2000	
• Huile Moteur			300	
• Entretiens			2000	
			4300Euros	
4. Dépenses Relatives au Projet				212 070 Euro
• Location maison à Moanda (logement)	50x1x12x3ans	12pers	1800	
• Restauration	10x12x3ans		4320	
• Petits lits (dortoir)	20x8pièces		160	
			6280Euros	
5. Frais de fonctionnement			159 05,25	
6. Imprévu			113 98,763	
TOTAL GENERAL				239 374,01